



SOMMAIRE

ZOOM SUR...

Destination métiers 2017 1

FORMATIONS ET DIPLÔMES

- Réforme de l'entrée en master 2
- Inscriptions au concours d'orthoptiste 2
- Inscriptions au concours d'audioprothésiste 2
- Apprentissage jusqu'à 30 ans 2
- Évènement : salon d'orientation, O21 3
- Quoi de neuf diplôme ? 3

MÉTIER / EMPLOI

- Enquêtes régionales d'insertion professionnelle ... 5
- La filière automobile en Nouvelle-Aquitaine 6

REPÈRES

- Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2015-2016 2
- Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles en 2016-2017 3
- Le parcours scolaire des élèves de Segpa 5
- À qui profitent les aides à l'insertion à l'université ? .. 6

EUROPE / INTERNATIONAL

- Le programme Erasmus a 30 ans 7

ONISEP INFOS

- Publications nationales 4, 7
- Psycho ou pas 7
- Publications régionales 8
- Kit Parents : aider mon enfant à s'orienter après le bac 8
- Mises à jour sur onisep.fr/bordeaux 8

CIJA

- BAFA-BAFD 9



ZOOM SUR...

Destination métiers 2017

Pour accompagner la finale nationale des **Olympiades des métiers qui se déroulera à Bordeaux du 9 au 11 mars prochains**, l'Onisep Nouvelle-Aquitaine édite, avec le soutien du Conseil Régional, 60 fiches pour découvrir les métiers en compétition. **Un livret pédagogique** à destination des Équipes Éducatives, utilisable en complémentarité avec le **guide de visite de l'élève**, proposent des séquences pédagogiques permettant de préparer la visite du salon. [Ces documents sont en téléchargement ici](#). Ces fiches peuvent permettre aux équipes éducatives engagées dans la mise en œuvre du Parcours Avenir pour aborder avec les élèves, la connaissance des métiers et des formations préparés dans la région.



Cette publication régionale Nouvelle-Aquitaine sera diffusée dans tous les collèges et les lycées professionnels à raison d'un exemplaire par professeur principal des classes de 3^e de collège et de 3^e préparatoires à la voie professionnelle, ainsi qu'en centre de formation d'apprentis. Elles sont également diffusées aux partenaires travaillant dans les champs de l'orientation, l'information et l'insertion professionnelle : CIO, missions locales, points relais insertion et réseau Information jeunesse (BIJ et PIJ) et EMA.

Les Olympiades des métiers se caractérisent par une organisation et un regroupement des métiers en secteurs professionnels. Au nombre de 7, ces pôles professionnels permettent d'identifier à quel cœur d'activité appartient les métiers. Vous pouvez découvrir ces pôles professionnels dans notre nouvel espace numérique dédié aux Olympiades des métiers sur le site de l'Onisep Bordeaux.

Vous y retrouverez l'intégralité des métiers présentés lors de la compétition, répartis en sept sous-domaines. Pour chacun de ces domaines, retrouvez les fiches « Destination Métiers » en téléchargement, les lieux de formation en Nouvelle-Aquitaine mais aussi des vidéos issues d'ONISEP TV illustrant la plupart des métiers présents aux Olympiades 2017.

Pour accéder au site :

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Bordeaux/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Olympiades-des-metiers-2017>

Réforme de l'entrée en master

Selon la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016, les établissements ont désormais la possibilité de fixer des capacités d'accueil pour l'accès en première année de master. Dans ce cas, l'admission se fait après examen du dossier du candidat ou après réussite à un concours. Le passage en M2 est de droit pour les étudiants qui ont validé la première année du master. Toutefois, après avis du CNESER, un décret pourra fixer une liste des masters dont l'accès à la deuxième année « pourra dépendre des capacités d'accueil de l'établissements et, éventuellement être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat ».

Les étudiants, titulaires d'une licence, qui n'ont pas obtenu d'admission dans le M1 de leur choix, peuvent, à leur demande, bénéficier « d'une inscription dans une formation du deuxième cycle qui tient compte de leur projet professionnel et de l'établissement dans lequel ils ont obtenu leur licence ». Les titulaires de licence, qui ne souhaitent pas poursuivre leurs études en second cycle devront être informés des différentes perspectives qui s'offrent à eux en matière d'insertion professionnelle ou de poursuite de leur formation. Cette information devrait être prochainement diffusée via le portail Trouvermonmaster.gouv.fr.

Ces nouvelles dispositions seront mises en œuvre dès la rentrée 2017.

Loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2016/12/23/MENX1631939L/jo/texte>

Apprentissage jusqu'à 30 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Nouvelle-Aquitaine et 6 autres régions peuvent expérimenter l'entrée en apprentissage jusqu'à 30 ans (contre 25 ans). Cette nouvelle disposition fait suite à la loi du 8 août 2016 (art. 77) relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. À l'issue de cette expérimentation, (31 décembre 2019) chaque région dressera un bilan en vue d'une éventuelle généralisation du dispositif.

Décret n°2016-1998 du 30 décembre 2016 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/12/30/ETSD1637418D/jo/texte>

Inscriptions au concours d'orthoptiste

Les inscriptions à la préparation du Certificat de capacité d'orthoptiste à l'université de Bordeaux sont ouvertes. **Les dossiers sont à retirer du 1^{er} au 28 février 2017. L'épreuve écrite se déroulera le 13 avril et l'épreuve orale, le 22/23 juin 2017.** L'inscription au concours s'élève à 82 euros.

Retrouvez les informations sur le certificat de capacité d'orthoptiste :

<http://sante.u-bordeaux.fr/Vos-etudes/Etudes-paramedicales/Orthoptiste>

Inscriptions au concours d'audioprothésiste

Les inscriptions pour la préparation du Diplôme d'état d'audioprothésiste seront ouvertes **entre le 6 février et le 10 mars 2017. L'épreuve écrite** du concours aura lieu le **14 avril 2017**. Le coût d'inscription au concours s'élève à 80 euros.

Retrouvez les informations sur le DE d'orthoptiste :

<http://sante.u-bordeaux.fr/Vos-etudes/Etudes-paramedicales/Diplome-d-Etat-d-audioprothesiste>

REPÈRES

Les étudiants inscrits dans les universités françaises en 2015-2016

En 2015-2016, 1 593 200 étudiants sont inscrits dans les universités de France métropolitaine et des DOM. Ils étaient 1 531 300 en 2014-2015. Les effectifs inscrits augmentent de 4,0%, hausse partiellement imputable à la montée en charge des inscriptions parallèles des étudiants de CPGE. Les bacheliers généraux sont plus nombreux que l'an passé dans les disciplines générales (+6,9% hors doubles inscriptions en CPGE), le nombre de nouveaux bacheliers technologiques diminue en IUT (-2,0%) et les bacheliers professionnels se dirigent nettement moins vers l'université.



Note d'information n°11 - décembre 2016

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid111197/les-etudiants-inscrits-dans-les-universites-francaises-en-2015-2016.html>

La lettre d'information de l'Onisep
Académie de Bordeaux
Tour de Sèze
3 terrasse Front du Médoc
BP 20016
33007 Bordeaux Cedex

Directeur de la publication :
Éric MORTELETTE

Rédacteur en chef :
Luc DIAZ

Chef de projet :
Caroline PEIGNIER

Rédaction : Pierre MARTIN,
Caroline PEIGNIER

PAO : Régis BOUGUEN

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017

ISSN : 1968-987X

Reproduction, même partielle, interdite
sans autorisation et indication d'origine

REPÈRES

Les étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles en 2016-2017

À la rentrée 2016, les effectifs en classes préparatoires aux grandes écoles (C.P.G.E.) progressent légèrement (0,6%) pour atteindre 86 500 étudiants. Ils augmentent de 0,9% dans la filière scientifique, qui concentre près des deux tiers des effectifs mais où les femmes constituent moins d'un tiers des inscrits. Ils progressent aussi dans la filière économique (+0,8%) mais se replient dans la filière littéraire (-0,8%).



Note Flash n° 22 - Décembre 2016

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid110773/les-etudiants-en-classes-preparatoires-aux-grandes-ecoles-en-2016-2017.html>

Évènement : salon d'orientation, O21

O comme orientation et 21 comme XXI^e siècle. Ce salon de l'orientation organisé par Le Monde se présente sous la forme d'un dispositif plurimédia pour aider les 16-25 ans à comprendre le monde de demain et faire les bons choix aujourd'hui.

Durant ces deux jours, de nombreuses conférences interactives et des ateliers participatifs sont prévus : À qui me fier ? Mes potes, mes notes, mes rêves ? Certains métiers ont-ils plus de sens ? Comment éviter l'autocensure ? Tous les métiers transformés par le numérique... vraiment ?...

Les lycéens, comme les étudiants, ainsi que les enseignants et parents, pourront échanger avec des acteurs locaux de l'enseignement supérieur, du monde de l'entreprise ou des start-up. D'autres personnalités interviendront sous forme de vidéo pour apporter leur réponse à la question : comment trouver sa voie et choisir son orientation quand on a entre 16 et 25 ans en 2016 ?

Ce salon se déroulera à Cenon (Rocher de Palmer) les 10 et 11 février prochains. L'entrée est libre sur inscription et les places limitées. À cette occasion, l'Onisep Bordeaux sera présent.

Présentation et programme de l'évènement :

http://www.lemonde.fr/campus/article/2017/01/09/le-monde-organise-o21-s-orienter-au-21e-siecle-a-cenon-bordeaux-villeurbanne-et-paris_5059890_4401467.html?utm_source=MCampus&utm_medium=landingpage



Quoi de neuf diplôme ?

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Orientation et examens

Note de service n° 2016-200 du 20 décembre 2016 - BOEN n° 47 du 22 décembre 2016

Calendrier 2017 de l'orientation et de l'affectation des élèves, du diplôme national du brevet, des baccalauréats, des certificats d'aptitude professionnelle, des brevets d'études professionnelles et des brevets de technicien.

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=110981

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Calendrier des concours d'entrée dans les grandes écoles - session 2017

BOEN n° 47 du 22 décembre 2016

http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid20536/bulletin-officiel.html?cid_bo=110906&cbo=1

École nationale supérieure maritime

Arrêté du 21 décembre 2016 - JO du 24 décembre 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033681049&dateTexte=&categorieLien=id>

Conditions d'admission et programme des épreuves

Bourses

Décret n°2016-1901 du 28 décembre 2016 - JO du 29 décembre 2016

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033719306&dateTexte=&categorieLien=id>

Alignement du dispositif des bourses versées par les conseils régionaux aux étudiants inscrits en formations paramédicales et de sages-femmes sur celui des bourses de l'enseignement supérieur

Études de santé (médecine)

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700585A/jo/texte>

Nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en médecine à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 2016-2017 (340 à l'Université de Bordeaux)



ONISEP INFOS

VIENT
DE PARAÎTREpublication
nationale**Nouveau Catalogue
des productions de l'Onisep**

Le catalogue des publications 2017 est en cours de parution. Totalement rénové et étoffé, destiné aux équipes éducatives autant qu'aux jeunes et aux familles, ce document de 24 pages présente en détail l'ensemble de nos publications en vente à l'unité, nos collections et offres d'abonnements, mais aussi nos services et ressources pour les équipes éducatives, tout en mettant largement en avant nos productions et services gratuits.

Découvrez-le dès maintenant sur <http://librairie.onisep.fr/>, onglet «Téléchargement».

Études de santé (odontologie)

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700598A/jo/texte>

Nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en odontologie à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 2016-2017 (58 à l'Université de Bordeaux)

Études de santé (pharmacie)

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700601A/jo/texte>

Nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études en pharmacie à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 2016-2017 (137 à l'Université de Bordeaux)

Études de santé (sage-femme)

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700607A/jo/texte>

Nombre d'étudiants de première année commune aux études de santé autorisés à poursuivre leurs études de sage-femme à la suite des épreuves terminales de l'année universitaire 2016-2017 (30 à l'Université de Bordeaux)

Études de santé

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700450A/jo/texte>

Nombre complémentaire d'étudiants admis à l'issue des épreuves de la première année commune aux études de santé organisées lors de l'année universitaire 2016-2017 à poursuivre des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Études de santé

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700484A/jo/texte>

Nombre de places offertes pour l'année universitaire 2017-2018 pour l'admission en deuxième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Études de santé

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700489A/jo/texte>

Nombre de places offertes pour l'année universitaire 2017-2018 pour l'admission en troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme

Études de santé (droit au remords)

Arrêté du 10 janvier 2017 - JO du 11 janvier 2017

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2017/1/10/AFSH1700578A/jo/texte>

Nombre de places offertes pour l'année universitaire 2017-2018 pour l'admission en deuxième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, aux étudiants qui souhaitent exercer leur droit au remords

AUTRES

Lutte contre le décrochage scolaire

Circulaire n°2016-212 du 30 décembre 2016 - BOEN n°1 du 5 janvier 2017

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=111226

Les missions et les compétences des personnels impliqués dans la lutte contre le décrochage scolaire ont été redéfinies notamment dans le cadre d'un nouveau référentiel national d'activités et de compétences. Les conditions d'exercice de ces personnels, en particulier leur régime d'obligation de service (ORS) et de rémunération, sont clarifiées et améliorées afin de mieux prendre en compte l'évolution de leurs missions ainsi que la diversité de leurs fonctions.

Sources : JO, BOEN et BOESR du 13 décembre 2016 au 15 janvier 2017

Enquêtes régionales d'insertion professionnelle

REPÈRES

Le parcours scolaire des élèves de Segpa

Parmi les élèves entrés en sixième en 2007, 3,4 %, soit plus de 28 000, ont intégré une classe de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté) au cours du collège. Les élèves de Segpa sont plus fréquemment des garçons, et des enfants issus d'une famille nombreuse et de milieu défavorisé. La quasi-totalité d'entre eux a connu un redoublement à l'école primaire, en CP pour la moitié d'entre eux. Sur les 28 000 élèves de Segpa, 37 %, ont obtenu un diplôme huit ans après leur entrée en sixième. Dans l'immense majorité des cas, il s'agit du CAP, très rarement d'un baccalauréat professionnel. Une part importante des élèves de Segpa (58 %) est sortie du système scolaire sans obtenir un diplôme. Certains ont abandonné leur scolarité avant d'atteindre la classe de troisième Segpa ou à la fin du collège, d'autres durant la préparation d'un diplôme professionnel.



Note d'information n° 02 - janvier 2017

<http://www.education.gouv.fr/cid111571/apres-leur-entree-en-sixieme-en-2007-pres-de-quatre-eleves-de-segpa-sur-dix-sortent-diplomes-du-systeme-educatif.html>

Les résultats des enquêtes annuelles d'insertion dans la vie active et d'insertion professionnelle des apprentis de Nouvelle-Aquitaine ont été publiés. Les enquêtes IPA/IVA agrègent les résultats des trois académies de la région pour les sortants d'apprentissage et de lycée, diplômés ou non (CAP, Bac pro, BTS-DUT). L'enquête présente le taux d'emploi par niveau de formation, par département et par groupe de spécialités de formation (nomenclature NSF).

↳ Insertion dans la vie active des lycéens - 2016

Sept mois après leur sortie de formation initiale, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme, le taux d'emploi des sortants du lycée s'élève à 50 %. L'obtention du diplôme garantit une meilleure insertion, ainsi 52 % des diplômés sont en emploi contre 37 % des non-diplômés. Le taux d'emploi augmente avec le niveau de sortie : CAP (36 %), Bac pro (47 %), BTS (64 %). En 2016, l'insertion à sept mois s'est légèrement améliorée (+ 1 point en moyenne) par rapport à 2015.

Les taux d'emploi varient fortement selon la spécialité, de 39 % pour « matériaux souples » à 59 % pour « services à la personne ». Les spécialités qui comptent le plus d'effectifs sont « commerce, vente », « services aux personnes », « mécanique, structures métalliques » et « finances, comptabilité ».

↳ Insertion professionnelle des apprentis - 2016

Sept mois après leur sortie, le taux d'emploi de l'ensemble des sortants s'élève à 64 %. Toutefois, on observe de fortes disparités selon le niveau de diplôme et le département. Ce taux est en augmentation par rapport à 2015. Dans la région, le taux d'emploi des groupes de spécialités varie de 52 % pour « coiffure, esthétique et autres soins » à 77 % pour « finance, comptabilité ». En termes d'effectifs, les principaux groupes sont « alimentation, agroalimentaire », « génie civil, construction et bois » et « agriculture, pêche, forêts ». Le détail par formation est consultable pour chaque groupe.

En savoir + :

Enquête insertion dans la vie active auprès des sortants des lycées de Nouvelle-Aquitaine :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Stats/22/3/IVA_par_specialite_Nouvelle-Aquitaine_2016_702223.pdf

Enquête insertion professionnelle des apprentis auprès des sortants des CFA de Nouvelle-Aquitaine :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/Stats/23/2/IVA_par_specialite_Nouvelle-Aquitaine_2016_702232.pdf

La filière automobile en Nouvelle-Aquitaine

REPÈRES

À qui profitent les aides à l'insertion à l'université ?

Plus des deux tiers des diplômés de licence et master sortis de formation en 2010 ont bénéficié des aides à l'insertion proposées par les universités et globalement plus de 80 % d'entre eux les ont trouvées utiles. A l'issue d'une licence générale ou d'un master, les étudiants ayant bénéficié d'un tel dispositif présentent une meilleure insertion que les autres. Les jeunes dont les deux parents ne sont pas diplômés du supérieur accèdent ou recourent moins aux aides et débouchent sur de plus faibles niveaux d'emploi.



Bref n° 349 - décembre 2016

<http://www.cereq.fr/publications/Cereq-Bref/A-qui-profitent-les-aides-a-l-insertion-de-l-universite>

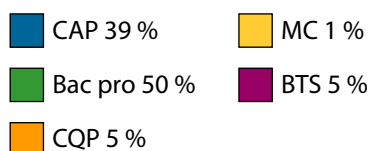
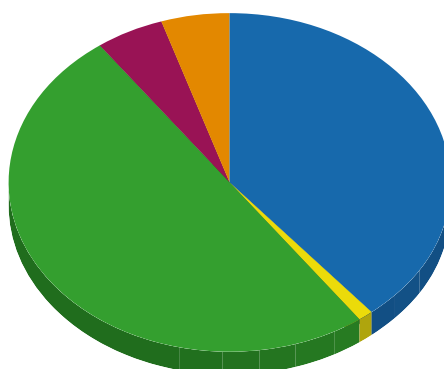
Le réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat et la région Nouvelle-Aquitaine ont lancé un programme de soutien dédié à la filière automobile. Pour répondre aux enjeux de mutations économiques (concurrence, clientèle exigeante, évolutions technologiques) et accompagner les entreprises de la mécanique, la réparation et la carrosserie automobile, un contrat de progrès a été élaboré pour accompagner les professionnels vers le garage de demain.

Selon les chiffres-clés 2016 publiés par l'ANFA (Association Nationale pour la formation automobile), le secteur automobile emploie en Nouvelle-Aquitaine 38 880 salariés répartis dans 11 511 entreprises. Les trois quarts des emplois se situent dans les activités de vente et de réparation automobile. Le reste des emplois se répartissent parmi les activités de commerce et réparation de poids-lourds ; commerce et équipements automobile ; enseignement de la conduite, stations-service ; contrôle technique ; vente et réparation de motocycles ; location de véhicules...

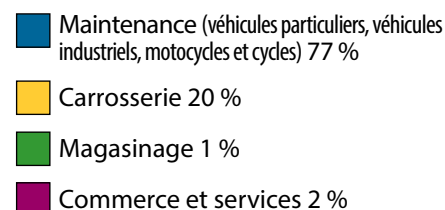
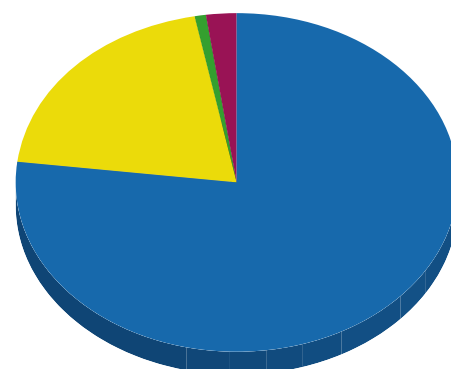
Les niveaux d'emplois se situent principalement sur des postes d'ouvriers qualifiés (47,7%), d'employés (23,9%) et d'agents de maîtrise (10,8%). Parmi les salariés du secteur, 23,3 % sont des femmes.

À la rentrée 2015, 4 744 jeunes suivaient une formation dans ce domaine dont 51,6 % sous statut scolaire et 43,1 % en apprentissage.

Effectifs par type de diplôme



Répartition des effectifs par filière de formation



Le plan d'accompagnement auprès des professionnels de la filière automobile se décline autour de 3 axes :

- promotion des métiers
- attractivité des entreprises
- professionnalisation des équipes

Retrouvez toutes les informations sur le site **Le garage de demain** :

<http://legaragededemain.fr/#actu>

Observatoire des métiers et des qualifications du secteur automobile :

<http://www.anfa-auto.fr/observatoire/Publications/ANFA/Regioscopes/Regioscopes>

Le programme Erasmus a 30 ans

Depuis 1987, date de sa création, ce sont près de 5 millions de personnes qui ont bénéficié du programme Erasmus, dont plus d'un million en France.

À l'occasion des 30 ans du dispositif, des manifestations seront organisées sous le thème Génération Erasmus+ tout au long de l'année, partout en France (cf. programme ci-dessous) notamment à Biarritz (du 24 au 29 janvier) et à Bordeaux (du 15 au 25 septembre).

Toute personne ayant participé à un projet Erasmus (élèves, apprentis, scolaires, enseignants/formateurs) est invitée à partager son expérience soit sous la forme de

témoignage via le site www.generation-erasmus.fr soit en participant à un événement durant les #Erasmusdays qui se dérouleront les 13 et 14 octobre 2017.

Site de l'événement :

www.generation-erasmus.fr/erasmus-30-ans/

Programme des manifestations qui auront lieu tout au long de l'année 2017

http://www.agence-erasmus.fr/docs/2479_programme-30-ans-a3-web.pdf

ONISEP INFOS

VIENT DE PARAÎTRE

publication nationale



Après le bac

Collection Dossiers
Janvier 2017
480 pages
9,90€

Pour toute commande :
<http://librairie.onisep.fr>

ONISEP INFOS

Psycho ou pas ?



En collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Onisep a travaillé à la mise en place d'une plateforme web sur la psychologie, l'une des filières en tension à l'université. Le projet s'inscrit dans la continuité de la plateforme STAPS, créée en janvier 2016.

Le constat : un grand nombre de lycéens envisage de poursuivre des études en licence de psychologie sans avoir toujours une bonne connaissance des attendus et des prérequis de cette discipline. Cette plate-forme vise donc à amener les futurs étudiants à s'interroger sur leur choix d'études, à bousculer leurs idées reçues sur la filière et à affiner leur projet professionnel.

Depuis le 20 janvier, la plate-forme est accessible et visible depuis la page d'accueil d'onisep.fr (lien en colonne de droite). Elle est également consultable à partir du portail www.admission-postbac.fr par les étudiants qui effectuent des vœux en licence de psychologie.

Pour une consultation facilitée, la plate-forme est organisée en 3 onglets : *Mon projet pro*, *Mes choix d'études*, *Témoins en direct*. Elle comprend plus de 30 articles entièrement créés pour la plate-forme.

Au menu :

- **Carte d'identité du métier de psychologue** : quiz sur la profession, présentation des domaines où ces professionnels interviennent, ouverture sur d'autres métiers...
- **Présentation de la filière d'études** : quiz études, quel bac pour faire une licence de psycho, quel profil attendu, la licence en mots-clés, les poursuites d'études, l'obtention du titre de psychologue.
- **Nombreux témoignages** au fil des articles et dans une rubrique dédiée : étudiants à différentes étapes du cursus, jeunes diplômés tout juste insérés, responsables de formation.
- À venir : vidéos études, tchat.

Visiter la plateforme « Psycho ou pas » :

<http://www.onisep.fr/Psycho-ou-pas>

**VIENT
DE PARAÎTRE**
publication
régionale



Un CAP pour un métier

Rentrée 2017

Académie de Bordeaux

25 pages

Ce guide est en cours de diffusion dans les établissements scolaires et en téléchargement sur : <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Bordeaux/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guides-d-orientation/Guide-Apres-la-3e-Segpa-rentree-2017>

Kit Parents : aider mon enfant à s'orienter après le bac



Ce kit parents vous permet de trouver facilement des conseils et des informations, pour aider votre enfant et l'accompagner dans ses choix d'orientation après le bac.

Le kit parents «Aider mon enfant à s'orienter après le bac» comprend différentes rubriques :

Aider mon enfant à faire ses choix : Des conseils pour aider votre enfant à finaliser et à réaliser son projet d'orientation, l'accompagner dans ses démarches pour les demandes de bourses ou de logement universitaire, pour suivre les temps forts de son année de Terminale et identifier les personnes qui pourront vous aider.

Études après le bac : Pour mieux comprendre l'organisation des études supérieures, y compris si votre enfant souhaite faire des études en apprentissage. Vous y trouverez également des conseils sur les possibilités qui s'offrent à votre enfant s'il souhaite étudier à l'étranger, ou encore s'il n'obtient pas son baccalauréat.

Admission Post Bac : Pour mieux comprendre ce à quoi sert le site Admission Post Bac, la manière de l'utiliser, les étapes à suivre, les dates à ne pas manquer...

Trouver un emploi : Des conseils pour mieux accompagner votre enfant dans sa recherche d'emploi.

Accéder au site :

<http://kitparents.onisep.fr/apreslebac>



UNIFONCTIONNELLE ET RÉGIONALE SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

MISES À JOUR

sur www.onisep.fr/bordeaux

Les Infos + de l'après bac - rentrée 2017



Fiches pratiques en complément du guide élève :

Université mode d'emploi ; devenir ingénieur après le bac ; se repérer dans les établissements privés et leurs formations ; guide de visite d'un salon : pour en tirer le meilleur profit ; tableaux récapitulatifs des admissions en écoles d'ingénieurs et de commerce ; les classes préparatoires dans l'académie de Bordeaux ; poursuivre des études après le Bac pro.

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Les-infos-plus-de-l-apres-bac>

Additif Entrer dans le Sup après le bac - rentrée 2017

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Publications-de-la-region/Guides-d-orientation/Guides-d-orientation/Entrer-dans-le-Sup-apres-le-bac-rentree-2017>



Journées Portes ouvertes des établissements du secondaire et du supérieur de l'académie de Bordeaux

<http://www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Aquitaine/Agenda-de-l-orientation/Salons-et-forums2/Journees-Portes-Ouvertes>

Les statistiques d'admission en BTS-BTSA, DUT et CPGE

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Nouvelle-Aquitaine/Bordeaux/Publications-de-la-region/Publications-thematiques/Statistiques/Admissions>

Le BAFA et le BAFD

Diplômes non professionnels, le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et le BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) permettent d'exercer, de façon occasionnelle, dans des centres de vacances ou de loisirs avec ou sans hébergement.

Le BAFA prépare à des fonctions d'animation et d'encadrement d'enfants et d'adolescents.

Le BAFD permet de diriger un centre et une équipe d'animateurs.



SOMMAIRE

1. BAFA	8
2. BAFD	9
3. Aides financières	9
4. Directions de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale	10
5. Organismes de formation	11
6. Un job dans l'animation	15
7. En savoir plus	15

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 17 ans au premier jour du stage

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se déroule en trois étapes :

1. Stage de formation générale : 8 jours

Cette première étape a pour objectif de permettre à chaque stagiaire de découvrir le rôle et les fonctions de l'animateur, de l'aider à clarifier son projet d'animation et son choix de stage pratique.

Cette préparation permet un apport de connaissances de base indispensables pour animer des groupes d'enfants et d'adolescents en centre de vacances ou de loisirs.

2. Stage pratique : 14 jours ou plus

Il doit être effectué dans les 18 mois qui suivent la fin de la formation générale, dans une structure déclarée comme centre de vacances ou centre de loisirs auprès des services de la Jeunesse et des Sports.

3. Stage d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours)

Le stage d'approfondissement permet, après avoir dressé un bilan des étapes précédentes, de bénéficier d'apports complémentaires.

Il peut être axé sur un thème ou une dominante.

Le stage de qualification permet d'acquérir une compétence technique et pédagogique dans un domaine spécialisé de l'animation (activités scientifiques et techniques, pratiques sportives, communication). Certaines sessions de qualification exigent des compétences préalables à l'inscription.

1. B.A.F.A

Le cycle de formation doit être accompli dans un délai de 30 mois maximum, la période entre la formation générale et le stage pratique ne devant pas excéder 18 mois.

La majorité des stages se déroule en pension complète, mais on peut également proposer des stages en demi-pension ou en externat. L'hébergement est collectif.

INSCRIPTIONS

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le site mis en place par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports : www.jeunes.gouv.fr.

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'organisme de formation de votre choix (adresses chapitre 5).

DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré par le Directeur Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale sur proposition du Jury Départemental.



2. B.A.F.D.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être âgé de 21 ans au premier jour du stage.
- Être titulaire du BAFA,
- ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs (liste disponible auprès de la Direction Départementale Jeunesse, Sports et Cohésion sociale) et justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale d'au moins 28 jours, dont une au moins en centre de vacances et de loisirs, pendant la période de deux ans précédant l'inscription,
- ou sans BAFA, ni diplôme, titre ou certificat et obtenir une dérogation du directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale, sous réserve de justifier de deux expériences d'animation d'une durée totale de 28 jours dont une en accueil collectif de mineurs.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Le cycle doit être accompli dans un délai de 4 ans maximum, dans l'ordre des épreuves.

1. Session de formation générale

Durée : 9 jours ou 10 jours en continu ou discontinu.

Ce stage vise à acquérir des connaissances de base permettant d'exercer les fonctions de directeur.

2. Premier stage pratique

Durée : 14 jours.

Stage dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction

Il ne peut s'écouler plus de 18 mois entre la session de formation générale et le premier stage pratique

3. Session de perfectionnement

Durée : 6 jours

4. Deuxième stage pratique

Durée : 14 jours

Stage dans des fonctions de directeur

INSCRIPTIONS

Dans un premier temps, vous devez vous inscrire sur le site mis en place par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports : www.jeunes.gouv.fr.

Un numéro d'inscription vous sera attribué. Vous pourrez ensuite prendre contact avec l'organisme de formation de votre choix (adresses chapitre 5).

DÉLIVRANCE DU DIPLOME

Le BAFD est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale sur proposition d'un jury régional.

Le titulaire du BAFD a une autorisation d'exercer des fonctions de directeur pour une durée de cinq ans.

Le renouvellement de l'autorisation d'exercer est accordé, sous certaines conditions, par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale.

3. AIDES FINANCIÈRES

CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CNAF)

La CNAF peut attribuer une bourse pour financer le **stage d'approfondissement ou de qualification du BAFA**.

Il n'y a aucune condition de ressources pour bénéficier de cette aide. Par contre, la demande doit être effectuée dans un délai de 3 mois maximum suivant l'inscription à la session.

Le montant de la bourse est de :

- 91,47 € pour tout type de sessions, hors celles organisées à l'étranger,
- 106,71 € pour les sessions « animation de la petite enfance ».

Les formulaires de demande sont disponibles auprès des organismes de formation et en téléchargement sur le site de la CAF : www.caf.fr (rubrique « Vies de famille », puis « Jeune ou étudiant » et « La Caf vous aide à devenir animateur »).

CAF DÉPARTEMENTALES

Certaines CAF attribuent des aides en complément de la bourse nationale.

CAF 24

Aide d'un montant de 250 € pour le **BAFA** ou le **BAFD**.

Conditions à remplir :

- être ressortissant du régime général ou assimilés
- avoir au moins un enfant à charge ou être à charge au sens des prestations sur le dossier de ses parents
- être bénéficiaire d'une prestation familiale ou du RSA, de l'AAH, de l'APL
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 622 €.

CAF 40

Aide d'un montant de 260 € pour la session de formation générale **BAFA** et de 258 € pour le stage d'approfondissement ou de qualification.

Conditions à remplir :

- être jeune allocataire ou parents allocataires CAF des Landes à caractère familial
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 723 €
- la formation BAFA doit intervenir en dehors d'une activité professionnelle.



3. AIDES FINANCIÈRES (SUITE)

CAF 47

Aide d'un montant de 800 € pour le **BAFA** et de 400 € pour le **BAFD**

Conditions à remplir :

- être allocataire ou non s'engageant dans la formation et ne relevant pas du régime agricole
- ne pas avoir de dossier fraude depuis moins de 3 ans
- avoir un quotient familial inférieur ou égal à 705 €

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Une aide financière peut être attribuée, sous certaines conditions, pour préparer le **BAFA** ou le **BAFD**.

Cette aide est accessible à tout jeune entre 17 et 30 ans, domicilié en Nouvelle-Aquitaine, dont le revenu fiscal de référence du foyer auquel il est rattaché est inférieur à 9700 € par part fiscale.

Une attention particulière est portée aux jeunes effectuant ou ayant effectué un service civique dans les 6 mois précédents le dépôt de demande.

Montant de l'aide :

- 200 € pour un BAFA
- 400 € pour un BAFD

Contact :

Région Nouvelle-Aquitaine
Direction Jeunesse et Citoyenneté
Aides aux brevets BAFA, BAFD, BNSSA
Tél : 05 49 38 49 38
bafa-bafd-bnssa@nouvelle-aquitaine.fr

En savoir plus :

<http://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

CONSEIL DÉPARTEMENTAL 64

Dans le cadre du dispositif « Kit autonomie », le département des Pyrénées Atlantiques attribue des bourses **BAFA** aux jeunes âgés de 17 à 25 ans dont la résidence familiale est située dans le département. Les postulants doivent avoir effectué une des missions d'engagement suivantes :

- service civique ou service volontaire européen d'au moins 6 mois,
- jeune sapeur-pompier ou sapeur-pompier volontaire,
- pré-animation sur la base du bénévolat dans un accueil collectif de mineurs durant 100 heures minimum sur une année.

Le montant maximum de cette aide est de 200 €.

Le formulaire de demande d'aide départementale est à télécharger sur www.le64.fr. Il doit être ensuite transmis au Département avec les pièces justificatives demandées.

Contact :

Département des Pyrénées-Atlantiques
Pôle jeunesse - Kit autonomie
Hôtel du département
64 avenue Jean Biray
64058 Pau Cedex 9
Tél : 05 59 11 43 57
kitautonomie@le64.fr

AUTRES AIDES

Certains organismes (municipalités, centres de loisirs, comités d'entreprises, missions locales...) peuvent, sous certaines conditions, attribuer des aides financières. Se renseigner directement auprès de leurs services.

À signaler : la DRJSCS ne délivre plus de bourse pour la préparation du BAFD.

4. DIRECTIONS JEUNESSE, SPORTS ET COHÉSION SOCIALE

Les directions départementales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale gèrent les inscriptions aux BAFA et BAFD et valident les différentes étapes de la formation.

DDCSPP 24 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

Cité administrative Bugeaud
Rue du 26^e Régiment d'infanterie
24024 Périgueux Cedex
Tél : 05 53 03 65 00
www.dordogne.gouv.fr

DDCS 33 - Direction départementale de la Cohésion sociale

7 boulevard Jacques Chaban Delmas
33525 Bruges
Tél : 05 56 69 38 93 (service BAFA)
www.gironde.gouv.fr

DDCSPP 40 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

1 place Saint Louis
40012 Mont-de-Marsan Cedex
Tél : 05 58 05 76 30
www.landes.gouv.fr

DDCSPP 47 - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

935 avenue du docteur Jean Bru
47916 Agen Cedex 9
Tél : 05 53 98 66 49
www.lot-et-garonne.gouv.fr

DDCS 64 - Direction départementale de la cohésion sociale

Cité administrative - Boulevard Tourasse
CS 57570
64075 Pau Cedex
Tél : 05 47 41 33 45 (service BAFA)

En savoir plus :

www.nouvelle-aquitaine.drjscs.gouv.fr



5. ORGANISMES DE FORMATION

Légende :

PC : pension complète

DP : demi-pension

AFOCAL - Association pour la Formation des Cadres des Loisirs des jeunes

28 rue de l'Aude
31500 Toulouse
Tél : 05 62 71 80 32
www.afocal.fr

BAFA

Formation générale

- 375 € externat, 435 € DP, 555 € PC

Approfondissement :

430 € PC, 387 € DP, 325 € externat
- Accueils d'enfants porteurs de handicap : 430 € PC, 387 € DP, 325 € externat
- Grands jeux, journées à thème et spectacles : 430 € PC, 387 € DP
- Petite enfance et activités manuelles : 430 € PC, 387 € DP
- Petite enfance et arts manuels : 325 € externat
- Animation d'accueils périscolaires : 325 € externat
- Assistant sanitaire / PSC1 : 430 € PC, 387 € DP

BAFD

Formation générale

- 690 € PC, 560 € DP, 455 € externat

Perfectionnement

- 490 € PC, 380 € DP, 325 € externat

ARC EN CIEL

66 rue de l'abbé de l'Épée
La Ruche Bordeaux
33000 Bordeaux
Tél : 06 64 88 08 70 ou 05 56 92 53 37
asso.arcenciel@free.fr
www.arcenciel-formationsbafa.com

BAFA

Formation générale

- 280 ou 290 € DP
- 390 € PC

Approfondissement

- Activités d'expression : 360 € DP
- L'enfant et l'eau + brevet de surveillant de baignade : 395 € externat
- Activités de montagne : 360 € PC

AROEVEN BORDEAUX

Accueil

Tour Paul Victor de Sèze
3 Terrasse du Front du Médoc
33000 Bordeaux

Adresse postale

114 rue Georges Bonnac
33000 Bordeaux
Tél : 05 40 54 70 40
contact@aroeven-bordeaux.fr
Inscription en ligne : www.aroeven-bordeaux.fr

Antenne Dordogne

Lieu dit Merle
24170 Cladech
Tél : 05 53 29 02 46
cladech@aroeven-bordeaux.fr

Antenne Pyrénées Atlantiques

34 rue G. Politzer 64340 BOUCAU
Tél : 05 59 08 77 96
antenne64@aroeven-bordeaux.fr

BAFA

Formation générale

- 360 € externat, 310 € DP

Approfondissement

- Accueil de public en situation de handicap / Petite enfance : 330 € externat
- Séjours itinérants, randonnées : 330 € externat
- Nature, environnement, développement durable : 440 € PC
- Grands jeux, veillées, soirées : 330 € externat
- Surveillance de baignades : 470 € externat

BAFD

Formation générale

- 420 € externat

Perfectionnement

- 350 € externat

CEMEA - Centre d'Entraînement aux

Méthodes d'Éducation Active

11 rue Permentade
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 69 17 92
www.cemea-aquitaine.fr
Inscription en ligne :
www.cemea-formation.com

Antenne du sud-Aquitaine

34 rue Politzer
64340 Boucau
Tél : 05 59 70 01 18

BAFA

Formation générale

- 552 € PC, 412 € DP

Approfondissement :

438 € PC, 333 € DP

- Les jeunes enfants : PC
 - Les enfants de 6 à 12 ans : DP, PC
 - Les adolescents : DP
 - L'accueil de public en situation de handicap : PC, DP
 - Animation en accueil de loisirs : PC, DP
 - Multi-activités : DP, PC
 - Marionnettes, contes et activités d'expression : PC
 - Chants et activités musicales : PC
 - Activités musicales et sonores : PC
 - Danser en ACM : PC
 - Activités autour de la photo : DP
 - Accompagnement culturel dans le cadre du Festival du conte à Capbreton : PC
 - Accompagnement culturel dans le cadre du Festival Le temps d'aimer la danse à Biarritz : PC
 - Encadrement de séjours à l'étranger et rencontres interculturelles (Berlin, Bilbao, Bruxelles, Dublin, Madrid) : PC
 - Activités de découverte de l'environnement urbain : DP
 - Activités de découverte de l'environnement : montagne : PC
 - Aménagement extérieur, construction de cabanes : PC
 - Activités de découverte de l'environnement : bord de mer : PC
 - Accompagner des activités sportives : vague, glisse et surf : 493 € PC
 - Camping et randonnée : PC
 - Randonnée itinérante avec des ânes : PC
 - Jeux de plein-air et jeux d'intérieur : PC, DP
 - Jeux de plein air, jeux sportifs et grands jeux : PC
 - Activités manuelles, techniques et plastiques : DP, PC
 - Cuisiner avec les enfants et les jeunes : DP, PC
 - Jouer et s'exprimer avec les médias : DP
 - Activités et jeux d'expression : PC
- Qualification**
- Surveillance des baignades en ACM : 585 € PC
 - Renouvellement qualification surveillant de baignade : externat

BAFD

Formation générale

- 702 € PC, 576 € DP

Perfectionnement

- 465 € PC, 384 € DP



5. ORGANISMES DE FORMATION (SUITE)

CENTRE DE LOISIRS DES ECLAIREURS DE GASCOGNE

7 route du Martinet
33770 Salles
Tél : 05 56 88 20 07
eclaireurs.gascogne@orange.fr
www.eclaireursdegascogne.com

BAFA

Renouvellement d'agrément en cours

CPCV AQUITAINE

38 rue Jean Pagès
33140 Villenave-d'Ornon
Tél : 09 77 62 49 05
www.cpcvaquitaine.org

BAFA

Formation générale

- 499 € PC, 399 € DP

Approfondissement

- Montagne et environnement : 399 € PC
- Petits et grands jeux : 399 € PC, 299 € DP
- Art et créativité : 299 € DP
- Accueil d'enfants en situation de handicap : 299 € DP
- Anim'aginaire / créativité : 299 € DP

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS UNIONISTES DE FRANCE

15 rue Klock
92110 Clichy
Tél : 01 42 70 52 20
www.eeudf.org
formation@eeudf.org

BAFA

Formation générale

- PC : 400 € (personne extérieure), 350 € (membre d'une association de scoutisme ou adhérent)

Approfondissement : PC : 440 € (personne extérieure), 380 € (membre d'une association de scoutisme ou adhérent)

- Éduquer à l'alimentation
- Simply scout
- Nature, science et bricolage

Qualification

- Voile : 440 € (personne extérieure), 380 € (membre d'une association de scoutisme ou adhérent)

BAFD

Approfondissement

- PC : 460 € (personne extérieure), 400 € (membre d'une association de scoutisme ou adhérent)

Perfectionnement

- 50 € (adhérent), 350 € (membre d'une association de scoutisme), 400 € (personne extérieure)

ÉCLAIREUSES ET ÉCLAIREURS DE FRANCE

50 rue Giacomo Mattéoti
33100 Bordeaux
Tél : 05 56 86 41 57
aquitaine@eedf.asso.fr
www.eedf.fr

BAFA

Formation générale

- 495 € PC, 385 € DP

Approfondissement

- Scoutisme et éducation populaire : 476 € PC
- Aventure campée : 440 € PC
- Du global au local, question d'environnement et de société : 460 € PC

BAFD

Formation générale et Perfectionnement

- Sessions hors territoire aquitain
- 550 € PC (formation générale)
- 440 € PC (perfectionnement)

ÉDUCATION ENVIRONNEMENT

2 rue Pats
64260 Buzy-en-Bearn
Tél : 05 59 21 06 60
education.environnement.64@wanadoo.fr
www.education-environnement-64.org

BAFA

Formation générale

- 540 € PC

Approfondissement : 460 € PC

- Animation nature
- 100% bivouac

BAFD

Formation générale

- 610 € PC

Perfectionnement et renouvellement

- 490 € PC

FAMILLES RURALES

Fédération Départementale de la Gironde
Parc Descartes - Avenue Gay Lussac
33370 Artigues-Près-Bordeaux
Tél : 05 56 51 93 65
www.ma-formation-bafa.fr
frgironde@free.fr

BAFA

Formation générale

- de 350 € à 475 € DP, de 500 € à 540 € PC

Approfondissement

- Multi-activités Animation petite enfance : 400 € DP, 430 € PC
- Multi-activités, jeux, ateliers et veillées : 435 € PC, 400 € DP

Qualification

- Surveillant de baignade en ACM : 450 € externat (4 repas inclus)

Fédération départementale des Pyrénées-Atlantiques

15 rue de Boyrie
64000 Pau
Tél : 05 59 27 60 70
www.ma-formation-bafa.fr
familles.rurales64@wanadoo.fr

BAFA

Formation générale

- 450 € DP, 540 € PC

Approfondissement

- Grands jeux et veillées : 435 € PC

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE NOUVELLE-AQUITAINE

Maison régionale des sports

2 avenue de l'université
33400 Talence
Tél : 06 63 52 90 53
www.fscf-aquitaine.com

Comité départemental 64 FSCF - Union Basque

Centre départemental Nelson Paillou
2 allée des Platanes
64100 Bayonne
Tél : 05 59 14 19 12 / 06 11 10 58 92
www.unionbasque.com

BAFA

Formation générale

- 535 € PC (495 € licencié FSCF)

Approfondissement : 430 € PC

- (400 € licencié FSCF)
- Découverte de la montagne et camp sous tentes
- Activités physiques et animations sportives
- Grands jeux, veillées et spectacles

FÉDÉRATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL

Comité départemental de la Gironde

Bourse du Travail
44 cours Aristide Briand
33075 Bordeaux Cedex
Tél : 09 61 25 96 85
contact@fsgt33.fr
www.fsgt.org

Comité Départemental des Pyrénées-Atlantiques

Espace Jacques Prévert
1 bis rue Monseigneur Campo
64000 Pau
Tél : 05 59 27 96 60
contact@fsgt64.fr



5. ORGANISMES DE FORMATION (SUITE)

BAFA

Formation générale + Approfondissement

- Sessions organisées en fonction de la demande des clubs
- Contacter la Fédération pour plus d'informations

FOYERS RURAUX

Union régionale

17 rue Guiraudé
33550 Paillet
Tél : 06 15 36 80 20
urfr.aquitaine@mouvement-rural.org
www.bafa-bafd-foyersruraux.org

FDFR des Landes

128 Allée d'Haussez
40190 Villeneuve-de-Marsan
Tel : 05 58 45 27 36
fdfr40@wanadoo.fr

BAFA

Formation générale : 325 € externat

BAFD

- Sessions hors territoire aquitain

IFAC GASCOGNE ET GUYENNE

289 rue de Lille - Parc des Sports
47000 Agen
Tél : 05 24 38 14 20
aquitaine@ifac.asso.fr
www.bafa-bafd.net

80 avenue du Maréchal Juin
24000 Périgueux
Tél : 05 53 09 60 60
contact@perigueux.ifac.asso.fr

BAFA

Formation générale

- 515 € PC, 415 € DP, 355 € externat

Approfondissement

- Préparation au rôle d'assistant sanitaire : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Rôle de l'animateur dans la vie quotidienne : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Accueil de loisirs et temps périscolaire : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Pistes, énigmes et mystères : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Création de jeux et animation de nouvelles activités : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Animer un accueil de loisirs associé à l'école : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Activités manuelles, activités de récupération : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Grands jeux et journées exceptionnelles : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Veillées, spectacles et fêtes : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- Accueil d'enfants en situation de handicap : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat

- Gestion de conflits et jeux coopératifs : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
 - Animer la petite enfance : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
 - Animer les accueils et séjours 6-12 ans : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
 - Animer les accueils et séjours des préados et ados : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
 - Activités d'expression et théâtrales : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
 - Activités de bord de mer et découverte de l'environnement : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
 - Animation nature et médiation animale : connaissance du cheval : 440 € PC, 355 € DP
 - Environnement et développement durable : 440 € PC, 355 € DP, 305 € externat
- #### Qualification
- Canoë-kayak : 580 € PC, 480 € DP, 395 € externat
 - Surveillance des baignades : 580 ou 545 € PC, 480 ou 581 € DP, de 395 à 547 € externat

BAFD

Formation générale

- 615 € PC, 520 € DP, 430 € externat

Perfectionnement

- 450 € PC, 375 € DP, 325 € externat

LÉO LAGRANGE – GRAND SUD OUEST

20 chemin du Pigeonnier de la Cépière
Bâtiment B
31081 Toulouse Cedex
Tél : 05 34 60 87 00
www.leolagrange.org
Inscription en ligne : www.bafa-bafd.org

BAFA

Formation générale

- 495 € PC, de 335 € à 395 € DP, 380 € externat

Approfondissement

- Veillées, fêtes et spectacles : 450 € PC
- Animation périscolaire en ACCEM : 335 € DP
- Animation périscolaire : 335 € DP
- Petite enfance : 335 € DP ou externat
- Accueil d'enfants en difficulté et handicap : 335 € DP

BAFD

Formation générale

- 555 € PC

Perfectionnement

- 360 € externat

LES FRANCAS

Union régionale d'Aquitaine

44-50 boulevard Georges V
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 77 28 10
www.francas-aquitaine.org

Association départementale de Dordogne

Tél : 05 53 53 50 43
administration.francas.24@orange.fr

Association départementale de la Gironde

Tél : 05 57 77 28 10
contact@francas33.fr

Association départementale des Landes

Tél : 05 58 46 33 54
contact@francas40.fr

Association départementale du Lot-et-Garonne

Tél : 05 53 64 39 39
animation-formation@francas47.fr

Association départementale des Pyrénées-Atlantiques

Tél : 05 59 84 01 01
francas64@wanadoo.fr

BAFA

Formation générale

- 568 € PC, de 428 à 468 € DP, 463 € externat

Approfondissement : 470 € PC, de 370 à 380 € DP, 395 € externat

- Agir avec la petite enfance 3/6 ans : PC
- Agir avec les 6/12 ans : PC
- Les enfants en situation de handicaps : PC, DP
- Animer un séjour avec les adolescents : PC, DP
- Animer en centre de loisirs : PC
- Animer en séjour de vacances : PC
- Animer les accueils périscolaires : PC
- Animer les jeux et les grands jeux : PC, DP
- Animation interculturelle : PC, DP
- Vivre ma ville : DP
- Découverte du poney : PC
- L'enfant et l'eau : PC
- Expression sous toutes ses formes : PC
- Le camping, les mini séjours : PC
- Activités de pleine nature : PC

Qualification : de 568 à 580 € PC

- Surveillant de baignade
- Canoë-kayak
- Voile

BAFD

Formation générale

- 539 € DP, 738 € PC

Perfectionnement

- 492 € PC, 368 € DP



5. ORGANISMES DE FORMATION (SUITE)

LIGUE AQUITAINE DE L'ENSEIGNEMENT

Antenne régionale

100 cours du Maréchal Juin
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 52 90 47
vpt-bordeaux@laligue.org
www.vacances-pour-tous.org
www.bafa.laligue-aquitaine.org

Ligue de l'enseignement de Dordogne

82 avenue Georges Pompidou
BP 80010
24001 Périgueux Cedex
Tél : 05 53 02 44 20
vacances@laligue24.org
www.bafa.laligue24.org

Ligue de l'enseignement des Landes

122 rue du Général de Lobit
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 06 31 32
vacances@laligue40.fr
www.laligue40.fr

Ligue de l'enseignement du Lot-et-Garonne

108 rue Fumadelles
47000 Agen
Tél : 05 53 77 05 32
vacancespour tous@laligue-fol47.org
www.laligue47.org

Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Atlantiques

17 rue de Boyrie
64000 Pau
Tél : 05 59 32 00 66
vpt64@laligue.org
www.laligue64.org

BAFA

Formation générale

- 498 € PC

Approfondissement

- Jeux scientifiques et environnement : 450 € PC
- Activités de bord de mer : 450 € PC
- Petite enfance et activités d'éveil : 450 € PC
- Jeux et activités de pleine nature et environnement : 450 € PC
- L'escalade, le VTT, l'orientation en ACM : 450 € PC
- Les sports d'eaux vives en ACM : 450 € PC
- Web reporter : photos, vidéo, réseaux sociaux en ACM : 450 € PC

Qualification

- Surveillant de baignade : 550 € PC

BAFD

Sessions hors territoire aquitain

Formation générale : 645 € PC, 490 € externat

Perfectionnement : 490 € PC

MOUVEMENT RURAL DE JEUNESSE CHRETIENNE

Maison Zuntzat
64220 Ainhice Monjolos
Tél : 05 59 37 10 26
euskaldungazteria@mrjc.org
www.mrjc.org

BAFA - BAFD

Programmes non communiqués

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

65 rue de la Glacière
75013 Paris
Tél : 01 44 52 37 37
<http://formation.sgdfr.fr>

BAFA

Formation générale : 435 € PC

Approfondissement : 435 € PC

BAFD

- Sessions hors territoire aquitain : 480 € ou 543 € selon hébergement, 874 € pour les personnes extérieures au mouvement

SCOUTS MUSULMANS DE FRANCE

Pôle Formation
29 allée Marcel Paul
93700 Drancy
Tél : 06 51 58 93 55
a.ikharbine@scoutsmusulmans.fr
32 avenue Jean Moulin
31400 Toulouse
Tél : 06 03 09 73 44 / 05 61 52 93 69
permanents31@scoutsmusulmans.fr

BAFA

- Sessions hors territoire aquitain

UCPA

Service Jeunesse
1 place Gensoul
69002 Lyon
Tél : 0 825 880 800 (0,15 € la minute)
<http://formation.ucpa.com/>
ucpa-formation@ucpa.asso.fr

BAFA

Formation générale

- 545 € PC, 385 € externat

Approfondissement

- Grandeur nature : 455 € PC
- Jeux sportifs : 455 € PC
- Cheval et compagnie : 340 € externat
- Activités scientifiques : 300 € externat
- Situation de handicap : 455 € PC

Qualification

- Surveillant de baignade : 590 € PC

BAFD

Formation générale

- 650 € PC, 505 € DP

Perfectionnement

- 350 € DP

UFCV AQUITAINE - Union Française des Centres de Vacances et de loisirs

7 rue Cabirol
33000 Bordeaux
Tél : 05 56 56 55 10
4 rue Lamothe
64000 Pau
Tél : 05 59 27 77 67
N° Azur : 0 810 080 080
aquitaine@ufcv.fr
www.bafa.ufcv.fr

BAFA

Formation générale

- 555 € PC, 475 € DP, 399 € externat

Approfondissement

- Accueils de loisirs : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Petite enfance : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Publics en difficulté : 450 € PC, 365 € DP
- Pré-adolescents et adolescents : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- 6-12 ans : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Enfants en situation de handicap : 450 € PC, 365 € DP
- Jeux et grandes animations : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Activités de plein air : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Environnement : 450 € PC, 365 € DP
- Animer en ville : 340 € externat
- Animer à la mer : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Animer à la montagne : 450 € PC
- Animer à la montagne : ski alpin : 560 € PC
- Animer à la montagne : séjours neige : 500 € PC
- La montagne autrement : 500 € PC
- Canoë-kayak et escalade : 500 € PC
- Découverte camping : 450 PC
- Mini camps : 450 € PC
- Activités physiques et animations sportives : 450 € PC, 365 € DP
- Expression et spectacles : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Formation à la carte : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Multimédia : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Techniques et sciences : 340 € externat
- Culture urbaine : 340 € externat



5. ORGANISMES DE FORMATION (SUITE)

- Créativité : 450 € PC, 365 € DP, 340 € externat
- Festival du jeu : 365 € DP, 340 € externat

Qualification

- Surveillance de baignade : 550 € DP
- Renouvellement QSB : 200 € DP
- Canoë-kayak : 655 € PC

BAFD

Formation générale

- 695 € PC, 595 € DP, 499 € externat

Perfectionnement

- 490 € PC, 390 € DP, 355 € externat

VALT 33

204 rue Mouneyra
33000 Bordeaux
Tél : 05 57 81 49 00
www.valt.com
bafa@valt.com

BAFA

Formation générale

- 410 € DP, 530 € PC

Approfondissement

- Assistant sanitaire + PSC1 : 370 € DP
- Petite enfance : 370 € DP
- Grands jeux, veillées : 450 € PC, 370 € DP
- Astronomie : 450 € PC
- Séjours itinérants : 450 € PC
- Ski, snow et animation : 550 € PC
- ALSH / périscolaire : 370 € DP
- Le sport et l'animation : 370 € DP

Qualification

- Surveillant de baignade et PSC1 : 550 € PC

BAFD

Formation générale

- 550 € DP

Perfectionnement et renouvellement

- 370 € DP

6. UN JOB DANS L'ANIMATION

Pour un poste d'animateur ou de directeur, vous pouvez démarcher les organismes suivants :

- réseau Information Jeunesse :

CRIJ, CIJ, BIJ, PIJ

Contacts sur :

www.info-jeune.net

www.ij-poitou-charentes.org

www.crijlimousin.org

- associations organisatrices de séjours,
- comités d'entreprises,
- associations de quartiers,
- mairies...

FORUMS « JOBS D'ÉTÉ » :

- Organisés chaque année à partir du mois de février dans le réseau Information Jeunesse (dates en lignes sur www.jobs-ete.com).
- Nombreuses offres d'emploi dans l'animation dans la France entière.
- Offres en ligne sur www.pole-emploi.fr à partir de fin mars chaque année.
- Guide « Trouver un job » en ligne sur www.info-jeune.net.

WEB ET EMPLOI

Sites Information Jeunesse Nouvelle-Aquitaine

Offres d'emploi d'animateurs BAFA et de directeurs BAFD principalement en région

- www.info-jeune.net
- www.ij-poitou-charentes.org
- www.crijlimousin.org

Sites d'emploi spécialisés dans l'animation :

- www.planetanim.com
- www.jobanim.com

7. EN SAVOIR PLUS...

www.jeunes.gouv.fr

Portail national créé par le Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports.

Informations sur les diplômes, adresses des organismes de formation, possibilité de s'inscrire et de suivre en ligne l'évolution du cursus de formation BAFA-BAFD...

Le BAFA et le BAFD en Nouvelle-Aquitaine

Toutes les informations sur :

- www.ij-poitou-charentes.org, site du CRIJ Poitou-Charentes
- www.crijlimousin.org, site du CRIJ Limousin

Consultez aussi les fiches Actuel CIDJ :

- 3.051 Le BAFA et le BAFD
- 3.05 Trouver un job
- 2.49 Les métiers de l'animation



Centre d'Information Europe Direct Aquitaine - CIJA

125 cours Alsace-Lorraine - 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 56 56 00 40 - europedirectaquitaine@cija.net

www.info-jeune.net

www.facebook.com/cija.europedirectaquitaine/

Votre avis nous intéresse, pour toute remarque ou suggestion concernant ce produit, écrivez-nous : cpeignier@onisep.fr

www.onisep.fr/bordeaux